



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 février 2024

**SÉANCE AJOURNÉE
TENUE DE FAÇON HYBRIDE (PRÉSENTIEL ET VIRTUEL)**



Séance
ajournée
26 février 2024

Étaient présents :

Membres parents d'un élève

Madame Suzette Bernard, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest

Madame Kim Jessome, membre parent d'un élève représentant le district Centre-Est

Monsieur Simon Lajoie, membre parent d'un élève représentant le district Ouest

Monsieur Mohamed Awaleh Maidal, membre parent d'un élève représentant le district Nord

Monsieur Mathieu Larocque, membre parent d'un élève représentant le district Est

Membres du personnel scolaire

Madame Lisa Marie Chatillon, représentant cadre d'établissement

Membres représentants de la communauté

Monsieur Dominique Kenney, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Monsieur Jean Damascène Uwimana, membre issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Monsieur Saïd Apali, membre de 18 à 35 ans

Étaient également présents :

Madame Nathalie Bédard, directrice générale adjointe

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint

Madame Nadine Peterson, directrice générale

Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Monsieur Rémi Lupien, directeur général adjoint à l'administration

Étaient absentes :

Madame Isabelle Lemay, représentante cadre scolaire

Madame Mylène Larocque, représentante membre professionnel

Madame Marie Trouis, membre issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Poste vacant : membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Poste vacant : membre représentant le personnel enseignant.

Poste vacant : membre représentant le personnel de soutien.

1. Ouverture de la séance ajournée et constatation du quorum

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Kim Jessome souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Il est 16 heures 2 minutes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Mohammed Awaleh Moidal, appuyé par Monsieur Mathieu Larocque et résolu que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour¹ comme présenté.

Adoptée à la l'unanimité

Résolution

C.A.-23-24-055

12. Adoption de la modification au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes (FGJ) (préscolaire – primaire – secondaire) 2023-2024

12 ADOPTION DE LA MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) (PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE – SECONDAIRE) 2023-2024

Considérant l'adoption du calendrier scolaire 2023-2024 par les membres du conseil d'administration le 21 novembre 2022 (C.A.-22-23-057) ;

Considérant le nouveau calendrier des épreuves ministérielles reçu du ministère de l'Éducation qui prévoit une épreuve obligatoire au primaire le 10 juin 2024 ;

Considérant l'éclipse solaire prévue le 8 avril 2024 ;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité consultatif de gestion le 13 février 2024 ;

Considérant les rencontres régionales de directions générales ;

Considérant la fiche d'information sur l'éclipse scolaire du 8 avril 2024 dont le contenu a été approuvé par le directeur national de la santé publique ;

Considérant les vingt-deux (22) jours de classe perdus à cause de la grève des enseignants, du personnel professionnel et du personnel de soutien ;

Considérant que l'éclipse solaire aura lieu pendant l'heure du retour à la maison ;

Considérant la gestion de risque liée à la sécurité oculaire des élèves marcheurs et transportés,

Considérant que l'adoption du calendrier scolaire relève des centres de services scolaires et non du ministère de l'Éducation ;

Considérant que la promotion de la culture scientifique en lien avec l'éclipse solaire sera exploitée lors des journées de classe ;

¹ Voir l'annexe 1 à la page 5.

Considérant les pistes de réflexion proposées par la fédération des centres de services scolaires du Québec de même que la présentation du représentant de l'Union réciproque d'Assurance scolaire du Québec (URASQ) ;

Considérant l'entente convenue auprès du syndicat le 15 février 2024 ;

Il est convenu d'effectuer les changements suivants :

- La journée pédagogique régionale prévue le 19 avril est déplacée au 8 avril (éclipse) ;
- La journée pédagogique flottante prévue le 12 avril devient une journée de classe ;
- La journée pédagogique flottante prévue le 12 avril est déplacée au 19 avril si elle n'a pas été utilisée pour intempérie (pour éviter d'avoir 2 pédagogiques dans la même semaine) ;
- La journée pédagogique primaire du 10 juin est déplacée au 14 juin (horaire examen ministériel) ;
- Formation générale des adultes (FGA) et la formation professionnelle (FP) : maintien de leur calendrier actuel.

Il est proposé par Monsieur Mathieu Larocque, appuyé par Monsieur Simon Lajoie et résolu que le conseil d'administration adopte le calendrier scolaire modifié de la formation générale des jeunes (FGJ) préscolaire – primaire – secondaire 2023-2024² avec la modification suivante :

Ajout d'un considérant mentionnant que l'adoption du calendrier scolaire relève des centres de services scolaires et non du ministère de l'Éducation.

Madame Kim Jessome demande le vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1 – Dominique Kenney

Adoptée à la l'unanimité

Résolution

C.A.-23-24-052

Madame Nadine Peterson explique aux membres les contraintes qui ont été analysées et les orientations données par le ministre de l'Éducation afin de motiver la proposition déposée. Elle ajoute que l'aspect pédagogique liée à cet événement exceptionnel sera vu par le personnel enseignant grâce à l'organisation d'activités scientifiques. Elle précise que l'orientation du CSSPO a été présentée au comité de parents.

Les membres exposent leurs préoccupations et discutent de leur position vis-à-vis la proposition déposée.

14 AUTO-ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Le lien est déposé dans le TEAMS.

² Voir l'annexe 2 à la page 7.

15. Levée de la
rencontre

15 LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Monsieur Mathieu Larocque et appuyé par Monsieur Simon Lajoie de lever la rencontre.

Il est 17 heures 16 minutes.

**Adoptée à la l'unanimité
Résolution
C.A.-23-24-056**

Annexe 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ORDRE DU JOUR RENCONTRE ORDINAIRE AJOURNÉE 26 février 2024

Date : Lundi 26 février 2024

Heure : 16h00

Lieu : Virtuel via la plateforme Teams

		Présenté par	
1.	Ouverture de la séance et constatation du quorum	Mme Jessome	
2.	Adoption de l'ordre du jour	Mme Jessome	Décision
12.	Modification au calendrier scolaire – ajourné au 26 février	Mme Peterson	Décision
14.	Auto-évaluation de la rencontre		
15.	Levée de la rencontre		Décision
16.	Huis clos statutaire		

Annexe 2

Calendrier scolaire 2023-2024
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2023					AOÛT 2023					SEPTEMBRE 2023					OCTOBRE 2023				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7		1	2	3	4					1 ²	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶	9	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ⁰	15	16 ⁹	17 ⁰	18 ¹	19 ²	20 ³
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27
31					28	29	30	31 ¹		25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ⁰	30 ⁸	31 ⁹			
					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
NOVEMBRE 2023					DÉCEMBRE 2023					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1 ⁰	2 ¹	3 ²					1	1	2	3	4	5					1 ³ 2 ⁴
6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	4 ¹	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	8	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸
13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16
20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷
27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰		25	26	27	28	29	29 ⁰	30 ¹	31 ²			26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹	
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
MARS 2024					AVRIL 2024					MAI 2024					JUIN 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1 ²	1	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ⁰			1 ⁶	2 ⁷	3					
4	5	6	7	8	8	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ¹	6 ⁸	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹
11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14 ⁶	15 ⁷	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ^F	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	10 ⁵	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ^P
18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰	21 ¹	22 ²	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	25 ²	26 ³	20	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ⁰
25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29	29 ⁴	30 ⁵				27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	31 ⁶	24	25	26	27	28
Jours de travail : 15 Jours de classe : 15					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 18 Jours de classe : 14				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2023
- 27 juin 2024
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 19 avril 2024

Légende :

Modifications apportées :

- La journée pédagogique régionale prévue le 19 avril est déplacée au 8 avril.
- La journée pédagogique flottante prévue le 12 avril devient une journée de classe.
- La journée pédagogique flottante prévue le 12 avril est déplacée au 19 avril.
- La journée pédagogique primaire du 10 juin est déplacée au 14 juin.